

Yaoundé, le

15 MAI 2026

*A l'attention du Patronat et des Chambres de commerce des pays de la CEMAC, des établissements assujettis à la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale, des acteurs du marché financier de la CEMAC et des Recteurs et doyens des universités de la CEMAC.*

**LETTRE CIRCULAIRE N° 008 /GR/2026**

*Portant consultation des acteurs économiques et financiers de la CEMAC, ainsi que des partenaires au développement sur la création du Forum Economique et Financier de l'Afrique Centrale (FEFAC)*

**I. CONTEXTE**

Dans un contexte de mutations profondes qui affectent l'architecture financière internationale et de défis croissants liés à la consolidation de l'intégration économique et monétaire en Afrique Centrale, la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) envisage la création d'un « *Forum Économique et Financier d'Afrique Centrale (FEFAC)* ».

Le FEFAC est une plateforme de concertation et d'échanges de haut niveau à but non lucratif. Il réunit l'ensemble des acteurs de l'écosystème économique et financier de la CEMAC ainsi que les partenaires au développement. Il ambitionne de renforcer les synergies interinstitutionnelles, d'améliorer l'attractivité de la CEMAC et de soutenir l'émergence d'initiatives structurantes au service de la stabilité économique et du développement de la Sous-région.

Cette initiative est cohérente avec les orientations du Plan de convergence et les recommandations de la Conférence des Chefs d'État de la CEMAC prescrivant le renforcement de la coordination des politiques économiques ainsi que des mécanismes communautaires d'intégration et de développement.

**II. MODALITES DE CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES**

Dans la perspective du lancement de cet événement, la BEAC souhaite, dans une démarche consultative, recueillir les avis et observations des différentes parties prenantes de ce projet fédérateur.

Dans cette optique, je vous invite à télécharger la note d'opportunité relative à la création du FEFAC sur le site Internet de la BEAC ([www.beac.int](http://www.beac.int)), et à remplir le questionnaire accessible à l'adresse <https://forms.cloud.microsoft/r/WUyDUxFErE?origin=IprLink>, destiné à apprécier :

**N°: SEQ. 019/2026**

- l'intérêt stratégique de la création du FEFAC ;
- la disposition à participer activement à la mise en œuvre de cette initiative ;
- les attentes et orientations prioritaires concernant les objectifs et le format organisationnel du FEFAC ;
- ainsi que les formes éventuelles de contribution institutionnelle, technique ou financière que chaque acteur concerné pourrait y apporter.

Les observations ainsi collectées dans le cadre de cette consultation contribueront utilement à l'élaboration d'un cadre consensuel à soumettre à l'approbation des instances compétentes de la Communauté. Pour ce faire, le questionnaire devra être complété, au plus tard le **vendredi 29 mai 2026**.



Yvon SANA BANGUI

N°:SEQ.019/2026